

Metz, le 30 juin 2016

CAPL révision de l'évaluation professionnelle **catégorie B année 2016**

La CAPL de recours en notation de la catégorie B s'est réunie le mardi 28 juin.

Pour Solidaires Finances Publiques, le système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé, porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Pour notre syndicat, il est nécessaire de revoir l'esprit du dispositif comme il est indispensable de renforcer la linéarité des carrières. À ce titre, nous revendiquons notamment une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté, la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Entre autres, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle.

Nous tenons à rappeler que 3 réductions de un mois et 1 de deux mois avaient été mises en réserve en vue des recours en CAP locale. Seul 1 mois a été attribué à l'issue des débats.

Au final, ce sont bien 4 mois qui n'ont pas été distribués et sont définitivement perdus.

En effet, l'année 2016 était la dernière fois où vous pouviez faire un recours en évaluation sous cette forme. Avec la mise en place du protocole PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) en 2017, la règle générale devrait être un avancement à cadence unique .

Cependant à ce stade la direction n'est pas en mesure de nous donner plus d'informations sur les modalités d'application.

Les bonifications obtenues jusqu'à 2016 mais non encore utilisées le seront lors du prochain changement d'échelon, dans la nouvelle carrière B mise en place depuis le 1^{er} janvier 2016.

Tableau synthétique de la CAPL

	Contrôleurs
Effectifs notés	530
Dont échelons variables	479
Dont échelon terminal	51
Dotation capital mois en échelons variables	* 242 réductions de 1 mois * 94 réductions de 2 mois
Dotation capital mois en échelon terminal	* 25 valorisations de 1 mois * 10 valorisations de 2 mois
Recours hiérarchiques	* 5 en échelon variable * aucun en échelon terminal
Suites données aux recours hiérarchiques	* 1 accord partiel * 4 rejets
Entretiens sollicités avec l'autorité hiérarchique	Néant
Réserves dotations CAPL (uniquement échelons variables)	* 3 de 1 mois * 1 de 2 mois
Recours en CAPL	2
Suites CAPL	* une modification de profil croix * 1 mois distribué